le nordet : vent qui souffle du nord-est

LE NORDET

Bulletin AA de la Région Nord-Est du Québec Vol. 23, nº 6, décembre 2005-janvier 2006

En cette période de l'année,
le rétablissement et le service ne peuvent survivre
longtemps en l'absence de l'unité ; peut-être pourrions-
nous commencer par écouter avec notre cœur en ayant
l'esprit ouvert afin de garder nos bases spirituelles
bien vivantes et solides.

Le comité exécutif vous souhaite la sobriété et la sérénité
dont nous parlons si souvent dans notre fraternité.

Joyeuses Fêtes !

Michel P., délégué France J., déléguée adjointe
Alain D., président Marc B., vice-président
Gilles L., trésorier Alain E., secrétaire
Johanne G., resp. Bureau régional

Mot de la rédaction

Ce temps de l'année est généralement propice aux inventaires; nous proposons donc un modèle d'inventaire de district qui s'ajoute aux autres types d'inventaire déjà publiés dans *Le Nordet*.

Le Penseur s'intéresse à la qualité de l'écoute dans le parrainage; nous avons complété avec un article sur le parrainage de service, activité encore fort méconnue (ou inexploitée?).

Suite à l'expansion des clubs AA, nous vous présentons un bref historique de leur avènement, ainsi qu'un résumé des Traditions et des lignes de conduite des AA qui s'y rapportent.

Un résumé du sondage sur les membres des AA réalisé en 2004 nous permet de mieux connaître les membres AA, alors que la chronique sur Les Douze Concepts résume le 6ième Concept.

Et en cette période de recueillement pour chacun de nous, nous avons pensé inclure un résumé de l'origine de la prière de sérénité.

Pour plusieurs membres des AA, les anciens comme les nouveaux, la solitude peut être très nocive en ces temps de réjouissances et de retrouvailles; nous avons donc décidé de publier les annonces de partys des fêtes organisés spécialement pour les membres AA dans certains districts. Consultez aussi le *Box 459*, Édition des Fêtes, qui publie les *Douze recettes pour vous assurer des Fêtes sobres et joyeuses.*

En terminant, Alain, Bernard et Jeannot, de l'équipe du *NORDET,* se joignent à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes remplies de beaucoup de bonheurs, grands et petits. Et aussi de temps pour faire le plein d'énergie avant d'entreprendre une autre année…et pour lire tranquillement votre revue.

***Lucille L., responsable du comité du* Nordet**

Le Nordet, bulletin des membres AA de la Région Nord-Est du Québec, est une publication bimestrielle. *Le Nordet* publie des articles sur les services, la structure et les Traditions AA, des témoignages de serviteurs, anciens et actuels, etc. Le bulletin évitera, en général, de publier des témoignages de rétablissement.

Les articles publiés dans *Le Nordet*, directement ou sous forme de citation, sont rédigés par des membres AA. Ils n'engagent pas la responsabilité du mouvement AA en tant qu'association, ni celle des membres AA de la Région Nord-Est du Québec.

Les lecteurs et lectrices qui ont des commentaires à formuler peuvent écrire au responsable du *Nordet*, à l'adresse du bureau régional. *Le Nordet* accorde un droit de réplique à toute personne se sentant lésée par un article publié dans ses pages. En règle générale, cependant, le bulletin ne publiera pas de réplique à une première réponse, afin d'éviter les polémiques.

Adresse du bureau régional :
Région Nord-Est du Québec
2350, av. du Colisée, bureau 2-17
Québec (Québec) G1L 5A1
Téléphone : (418) 523-9993
Télécopieur : (418) 523-9997
Courriel :

Abonnement :
Nombre de numéros : 6 par année.
Coût de l'abonnement : 6$.

Suite de la page 2

Une générale chaleureuse sous la pluie d'octobre

C'est dans la belle région de Charlevoix (89-15), à St-Aimé-des-Lacs, que les serviteurs de la Région 89 se sont réunis pour cette deuxième assemblée générale de l'année ; malgré la brume à l'extérieur, l'atmosphère était des plus animée à l'intérieur, et les conversations allaient bon train.

Le trésorier Gilles met l'accent sur l'enveloppe anniversaire ; il n'est pas obligatoire de se limiter à un dollar par année de sobriété, on peut contribuer à la mesure de nos moyens. Michel P. mentionne que dans notre région, 2 500 exemplaires de *La Vigne* anniversaire ont déjà été distribués. *La Vigne* aura bientôt son propre site web, qui sera probablement relié à nos 4 régions du Québec. Incidemment, on sera bientôt à court d'articles à publier dans *La Vigne*, et tous les membres AA sont invités à soumettre des articles. Si on a des difficultés à écrire, des personnes sont désignées pour nous aider; il faut s'assurer d'indiquer une adresse où il est possible de nous rejoindre pour demander la permission de modifier certains passages au besoin.

Johanne, la nouvelle responsable du bureau régional, présente son premier rapport ; on recevra toujours une réponse si on lui écrit par courriel.

Durant la période réservée aux RSG, plusieurs questions ont été soulevées. Par exemple :
- quelle est la tâche du parrain (ou marraine) de groupe? Du président de groupe? Un parrain de groupe peut-il remplacer le RSG? Quelques réponses: la tâche de parrain-marraine de groupe n'est pas définie dans la littérature AA; à Québec, c'est quelqu'un qui accueille et aide le nouveau, alors que le président de groupe est celui qui préside les assemblées d'affaires. Dans des circonstances exceptionnelles où le RSG ne peut se présenter, une autre personne, comme le président de groupe, peut représenter le RSG à condition d'avoir une procuration à cet effet.

Suite à la page 3

SOMMAIRE

Mot de la rédaction ; Assemblée générale	2-3
Mot des serviteurs régionaux	3
Origine de la prière de sérénité	4
Les réflexions du penseur	5- 6
Le parrainage de service	6
Sondage de 2004	7
Les clubs	7
Inventaire de district	9-10
Les Concepts (6e)	11
Calendrier	12

- Si l'animateur ne peut pas se présenter, comment doit-on procéder? L'animateur avertit le président de groupe qui trouvera quelqu'un d'autre.
- Quelqu'un peut-il prendre une tâche dans un groupe et une autre tâche dans un autre groupe? C'est préférable de ne prendre qu'une seule tâche, sinon on enlève à quelqu'un d'autre la chance de servir.
- Où doit-on envoyer les contributions? Habituellement, on les envoie au district qui s'occupe de retourner les surplus à la région, qui remet elle-même les surplus au Bureau des Services généraux (BSG). Voir *L'autonomie financière* : *L'alliance de l'argent et de la spiritualité* pour plus de détails.
- Peut-on avoir des bénévoles non-AA dans nos groupes? Cette façon de faire serait en contradiction, entre autres, avec l'anonymat (Douzième Tradition).

D'autres RSG nous parlent de leurs expériences; par exemple, dans un groupe discussion, il y a de plus en plus de psychiatrisés et de perturbateurs qui causent du dérangement. Le président les amène à l'extérieur et essaie de leur parler; d'autres membres peuvent aussi faire la même tâche, il s'agit d'en discuter à la réunion d'affaires.

À la suite de nombreuses questions sur des agissements de nature assez disparate, où on en vient à se demander si c'est la conscience de groupe qui décide ou si on doit s'en tenir aux Traditions, Michel nous rappelle que c'est une conscience de groupe éclairée qui doit se prononcer; si la conscience est éclairée, les Traditions seront respectées.

« Une conscience de groupe éclairée est celle qui permet à tout le monde de s'exprimer, en écoutant l'opinion minoritaire. **Conscience éclairée par qui?** Il faut rechercher l'expérience de membres et de serviteurs qui vivent le mode de vie, soit les Étapes et les Traditions. Ces membres seront guidés par leur connaissance des publications AA et n'auront pas de crainte de citer leur source. Malgré tout cela, rien ne remplace l'expérience des anciens serviteurs qui serviront de personnes-ressources ou de parrains de service. » (Claude P., *l'Héritage*, Vol 24 no 5, oct-nov. 2005, p. 2).

Rappelons que le rassemblement provincial de 2006 aura lieu à Grand-Mère (district 02) le 27 mai.

Parmi les visiteurs, Jean nous fait part de l'ouverture d'un premier groupe AA dans un hôpital psychiatrique, Robert-Giffard à Québec et Serge (21) suggère de lire la déclaration de responsabilité lors des assemblées générales.

Alain D. remercie les organisateurs, Michel G. et Albert C. (district 15), et termine l'assemblée en disant que l'unité demeure la plus belle chose.

Lucille L., responsable du comité du Nordet

Mots des serviteurs régionaux

DÉJÀ UN AN À VOUS SERVIR

Eh oui, ça fait déjà un an que je sers à la présidence de votre Région. C'est avec enthousiasme et amour que j'ai participé aux activités entourant cette tâche. Quand les réunions d'exécutifs, régionales, générales et inter-régionales se déroulent dans l'unité, on ne peut qu'aimer servir.

L'accomplissement d'une tâche bien remplie et à la satisfaction des membres nous amène par le fait même à un état de fierté. Tu en ressors grandi, tu te sens bien dans ta peau. C'est un bien-être qui amène spiritualité et sérénité. C'est ce que les vieux membres de mon premier groupe d'attache m'ont suggéré et je l'ai adopté. Je vous le souhaite également.

Pour finir, je vous souhaite de joyeuses fêtes dans la sérénité et la sobriété que vous désirez.

Alain D., président, Région 89

JUSTE UN PETIT MOT, reconnaissance, gratitude…

La reconnaissance implique toujours un mouvement pour souligner l'importance de ce qu'on a reçu. C'est une expérience qui génère de la générosité et on veut faire bénéficier d'autres membres AA de la chance qu'on a eue. La gratitude est aussi une forme de reconnaissance à l'égard d'une personne vis-à-vis de laquelle on se sent obligé, un membre AA, un parrain de service, un nouveau etc.

Cela fera bientôt 12 mois déjà que je suis dans l'exécutif de la région 89, et que je suis heureux de la confiance que vous m'avez accordée, alors je tiens en cette période de l'année à vous faire part de ma reconnaissance et de ma gratitude, en vous souhaitant à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères, la santé, la sobriété et la sérénité pour l'an 2006.



Votre secrétaire,
Alain E, Région 89

Origines de la prière de la sérénité
un court résumé

Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne peux changer, le courage de changer celles que je peux, et la sagesse d'en connaître la différence.

« On a attribué cette prière à presque tous les théologiens, philosophes et saints du monde. Elle a effectivement été écrite vers 1932 par le Dr. Reinhold Niebuhr du Union Theological Seminary de New York, comme conclusion à une prière plus longue. Le Dr. Niebuhr avait dit à cette époque qu'il croyait que cette prière pouvait dater de plusieurs années, sinon de plusieurs siècles…. En 1934, l'ami et voisin du docteur, Dr. Howard Robbins a demandé l'autorisation d'utiliser cette partie de la prière plus longue dans une compilation à laquelle il travaillait à l'époque. Elle a été publiée cette année-là dans le livre de prières du Dr. Robins.

Au début des années 1940, la prière est venue à l'attention d'un des premiers membres des AA. Il l'avait lu dans un avis de décès dans le New York Herald Tribune. Il l'a tellement aimée, qu'il l'a apportée au BSG, alors situé sur la rue Vesey, et l'a fait lire à Bill W. Quand Bill et le personnel eurent lu la petite prière, ils ont cru qu'elle convenait particulièrement bien aux besoins des AA. On l'a imprimée sur des cartes qu'on a distribuées. C'est ainsi que cette simple petite prière est devenue une partie des publications AA. » (extrait de l'édition de juillet 1961 de ***Exchange Bulletin***).

« Nous avons reçu d'un autre membre des AA une coupure de journal parue dans le Herald Tribune de Paris, de son correspondant à Koblenz (Allemangne de l'Ouest) qui écrivait : "Dans le hall d'entrée d'un hôtel plutôt minable sur le Rhin à Koblenz, entre les oriflammes des régiments prussiens rescapés du mémorial Tannenberg, il y a une autre plaque où on peut lire : 'Mon Dieu, donne-moi le détachement nécessaire pour accepter les choses que je ne peux pas changer; le courage de changer les choses que je peux; et la sagesse de distinguer les uns des autres.' Ces paroles seraient de Friedrich Otenger, un piétiste du 18e siècle…

Nous ne possédons pas le texte original en allemand de la plaque de Koblenz. D'autre part, nous avons une carte imprimée disant que la prière est celle d'un soldat du XIVe siècle. Ainsi donc, dans l'avenir, nous pourrions trouver d'autres informations sur l'origine de la prière. Mais ne nous laissons pas distraire par une recherche archéologique c'est la prière qui me sera utile à moi, l'alcoolique. » (Extrait du AA ***Grapevine***, Novembre 1964).

Il existe plusieurs versions de la prière; en plus de celles déjà mentionnées, en voici quelques-unes :

***«* Mon Dieu, donnez-moi le calme pour accepter les choses que je ne peux changer; le courage de changer les choses que je peux; et la sagesse de distinguer entre les deux. »**

« Mon Dieu, accordez-moi le courage de changer les choses que je peux changer, la sérénité d'accepter celles que je ne peux changer et la sagesse d'en connaître la différence. Mais mon Dieu, accordez-moi le courage de ne pas renier ce que je crois être bien, même si je pense que c'est sans espoir. » de Chester Nimitz.

« Mon Dieu, donnez-moi la détermination d'endurer les choses qui ne peuvent être changées, le courage de changer les choses qui doivent être changées et la sagesse d'en faire la différence.» de Monseigneur Oliver J. Hart.

De façon plus humoristique, on trouve aussi : « Mon Dieu, donnez-moi le sérénité d'accepter les choses que je ne peux changer, le courage de changer les choses que je peux, et la sagesse de me la fermer quand je n'en connais pas la différence… » d'Erma Bombeck., à quoi quelqu'un a suggéré cette autre fin : « ….Et la sagesse de me la fermer même quand je sais que j'ai raison. »

Même un membre de notre région, Robert P., s'en est mêlé, en proposant cette variation rigolote : « Mon Dieu, Donne-moi la sérénité d'accepter les autres, Le courage de changer et La sagesse de ne pas me comparer. »
Ou encore :
« …Mon Dieu, Donne-moi la patience…tout de suite ! »

Pour terminer sur une note plus sérieuse, voici le texte entier de Reinhold Niebuhr :

Mon Dieu, donnez-moi la sérénité d'accepter les choses que je ne peux changer, le courage de changer les choses que je peux, et la sagesse d'en connaître la différence.
Vivre un jour à la fois; profiter de chaque moment; accepter les difficultés qui font partie de la route vers la paix. Accepter, comme Lui, le monde avec ses péchés tel qu'il est et non comme je le voudrai; avoir confiance qu'Il s'occupera de tout si je lui confie ma volonté; que je serai raisonnablement heureux dans cette vie et absolument heureux avec Lui dans l'autre. Amen.

Documentation du Bureau des Services généraux et R P., Québec

Les réflexions du penseur

LE PARRAINAGE ET L'ECOUTE

Tout ce qui s'accomplit dans AA, de l'ouverture de la porte du local du groupe par le responsable au café, à la plus haute responsabilité dans les services, n'a qu'un but ultime :

Transmettre le message à l'alcoolique

Toute action AA, toute fonction que nous exerçons à quelque niveau que ce soit, convergent vers un seul but : transmettre le message tel qu'énoncé dans la Douzième Étape du programme. Ce n'est pas par un désir altruiste que les membres AA, depuis mai 1935, transmettent le message à d'autres alcooliques ; le besoin de demeurer sobre est la plus importante motivation, le désir d'aider d'autres alcooliques vient un peu plus tard, après la dissolution des brumes alcooliques et la pratique du programme. La grande aventure AA a commencé ainsi et n'a jamais cessé depuis. Pour ces mêmes raisons, tant que ce message sera passé à l'alcoolique dans le désespoir par un membre qui désire garder sa sobriété et qui progressivement est animé par la gratitude, la générosité et l'altruisme, le mouvement des Alcooliques anonymes ne menace pas de s'éteindre ; chose certaine ce n'est pas demain que nous manquerons d'alcooliques sur la liste d'attente.

Cette pratique conduit facilement à un autre aspect de la Douzième Étape et du parrainage. Le parrainage est une action qui a une double application. Le parrain sert de guide à un nouveau ; en fait, il introduit le nouveau venu à AA. Il raconte son expérience d'enfer avec l'alcool, sa venue à AA et le miracle qui s'est opéré dans sa vie grâce à AA. Il peut aussi l'accompagner à quelques réunions. Son action de Douzième Étape peut s'arrêter là, comme elle peut continuer. Il peut en venir à servir de guide au membre dans la pratique des douze étapes, et, plus tard, sera le parrain de service pour un membre qui désire s'engager dans les services et veut le faire accompagné d'un guide d'expérience.

L'autre application de cette action est L'ÉCOUTE Un parrain qui est incapable d'écouter est incapable de parrainer efficacement et honnêtement. Nous en reparlerons un peu plus loin. Mais comment apprend-t-on à parrainer? En lisant, en observant les autres parrains, en étudiant la psychologie de la relation d'aide et en se documentant à différentes sources.

Toutes ces choses sont un plus, mais aucune d'elles prises séparément, ou même ensemble, n'aideraient beaucoup quelqu'un à devenir un bon parrain. Dans la littérature AA, on parle de la douzième étape à plus de quarante endroits, sans compter le Gros livre et la brochure sur le parrainage. Dans cette abondante littérature, toutes les informations nécessaires sont disponibles à un futur parrain. Il ne manque qu'une chose : **l'*exemple,*** et ceci ne peut être enseigné que par un bon parrain. Son exemple, son amour, son empathie, son écoute sont les meilleures références. On apprend à parrainer en étant parrain.

Alors comment fait-on si le fait d'avoir un parrain nous semble inutile ?
Le mouvement des Alcooliques anonymes n'a pas d'école de formation pour cette fonction, il n'impose ni ne suggère fortement aucune règle ou méthode pour la Douzième Étape et le parrainage.
Les qualités nécessaires pour faire un bon parrain sont très nombreuses, mais nous en citerons quelques-unes seulement : l'honnêteté, la discrétion absolue, l'ouverture d'esprit, la générosité, un amour tolérant, une douce fermeté et la plus grande qualité de toute : ***parrainer en servant d'exemple***. Le filleul se rappelle très peu de ce que nous lui disons, mais l'image que nous projetons de nous comme homme, comme membre AA et comme parrain restera marquée de façon indélébile.

La deuxième application du parrainage est L'ÉCOUTE. L'écoute, c'est porter attention à quelqu'un, tenir compte de ce qu'il dit et de ce qu'il exprime. Il ne faut pas se leurrer, l'écoute est très exigeante, elle demande que l'on s'implique à fond. Lorsqu'on fait de l'écoute, nous obtenons la confiance totale d'un autre être humain, la confidentialité absolue reste donc de rigueur. Il existe des gens incapables de garder un secret ; ils devraient s'abstenir de faire de l'écoute et de parrainer. On écoute avec notre expérience de vie, avec notre vécu. Tous et chacun, nous avons nos faiblesses, nos défauts de caractère et on écoute avec. L'écoute est très exigeante, épuisante, elle demande une attention totale. La véritable attention est l'amour en action. La meilleure façon d'accorder de l'attention à ceux que nous aimons est sans contredit de les écouter. Lorsqu'on écoute, il faut connaître nos limites, mettre notre orgueil et nos préjugés de côté, être honnête et authentique, pas de façade que l'écouté percevrait et qui l'empêcherait de se livrer.

Deux sortes d'écoute sont employées dans AA : l'écoute passive et l'écoute active. L'écoute passive est beaucoup moins exigeante, elle demande seulement une ouverture d'esprit, elle n'exige aucune intervention. L'écoute passive peut apporter de grands bienfaits à celui qui s'exprime, de même qu'à l'écoutant.
L'écoute active dans AA se pratique lors d'un échange avec son parrain, comme l'écoute téléphonique ou autres. Dans l'écoute active, l'écoutant prend part et

s'intéresse. Il essaie de comprendre en se mettant à la place de son interlocuteur et en essayant de percevoir ce qu'il ressent. L'écoute active doit se faire de façon à ce que l'autre voit et sente que l'écoutant s'intéresse à lui, à ce qu'il dit et qu'il fasse en sorte de l'encourager à aller plus loin. Il y aurait beaucoup plus à dire sur ce sujet, mais je vais terminer en donnant un exemple.

Un homme d'affaires a dû aller à l'école collégiale et souvent à l'université durant quinze ou vingt ans. Dans une journée de travail normal, notre homme d'affaires passera environ une heure à lire, deux heures à parler, huit heures à écouter. Pourtant, durant ses longues études, on lui a enseigné six à sept heures de cours quotidiens, quelque cinq matières très importantes dites très essentielles et indispensables. Mais aucune de ces matières ne lui a enseigné *COMMENT ÉCOUTER.*

PAS ÉTONNANT QUE CE SOIT TRÈS DIFFICILE, N'EST-CE-PAS ?

Le Penseur

LE PARRAINAGE DE SERVICE : En quoi est-il différent?

Le service nous donne plus d'outils pour demeurer abstinent et centré sur l'abstinence. Le service nous enseigne à respecter l'opinion des autres. Il met les principes au-dessus des personnalités, et il nous incite à participer et à être responsable. Il nous aide à demeurer en contact avec les AA et à nous rapprocher de notre Puissance supérieure. Le service n'est pas une tâche mais un privilège. On se sent bien lorsqu'on nous fait confiance dans le service et d'être une petite partie d'un grand tout. Le service, c'est une personne qui parle à une autre, qui lui transmet ce qu'on lui a transmis gratuitement. C'est le processus que nous suivons pour répondre à la question : ***« Comment ceci aide-t-il à transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore*** ? ». Le service est une Douzième Étape au-delà du groupe.

Le parrain de service nous apprend la structure de service, nous donne et nous aide à étudier le Manuel du Service chez les AA, d'autres publications des AA comme *Le Mouvement des AA devient adulte* et les brochures sur les Douze Traditions et les Douze Concepts. Il nous introduit aux trois Legs. C'est un mentor humble qui a lui-même fait du service. Lors des événements de service, il est disponible, il devient une ressource pour les autres sur les occasions de faire du service et il nous encourage à servir en étant un exemple d'aide aux autres. Il est prêt à partager les principes et il nous enseigne comment faire le lien entre le travail de service et l'aide à l'ivrogne qui souffre encore. C'est souvent un pionnier ou quelqu'un qui a un solide rétablissement qui se manifeste par sa profondeur et sa perspicacité. Le parrain de service est flexible, patient, tolérant, aimant et compréhensif. Il est disponible pour expliquer en quoi consistent les fonctions de service.

Même si tout le monde peut devenir abstinent, tous ne peuvent pas ou ne devraient pas s'engager dans les services généraux. Parfois, un membre à l'extérieur d'une région est plus apte à répondre à des questions pratiques sur le service. Parfois, nous n'avons besoin que de la sagesse « collective ». Certains membres n'ont jamais entendu les mots « parrainage de service ». D'autres ont compris en voyant que leur parrain de Douzième Étape ne s'est pas intéressé au service et donc, n'a pas transmis l'expérience partagée. Cela les a amenés à rechercher des membres qui pratiquaient les Traditions et qui partageaient leur expérience de service. Les parrains de service nous démontrent comment les Traditions et les Concepts peuvent guider nos décisions dans le service, plutôt que comment les Étapes contribuent à notre rétablissement. En leur qualité de mentor du service, les parrains de service nous enseignent les responsabilités qui consistent à être les gardiens des Traditions et des Concepts.

Les principes du parrainage sont les mêmes, soit l'honnêteté, le courage, l'espoir, la confidentialité, pouvoir dire : « Je ne sais pas », diriger par l'exemple et laisser les gens faire des erreurs. Même si le parrainage de service prend une autre forme (il peut se faire efficacement par téléphone ou par courriel au lieu de face à face), il n'est pas différent en esprit. Le parrainage de service vient généralement après le parrain de rétablissement, ou il se fait conjointement. Le parrainage de service débute en essayant d'être une meilleure personne, en montrant à une autre les étapes de base dans le groupe d'attache, et il se développe ensuite dans les services généraux. Parfois, il vaut mieux apprendre comme adjoint avant d'assumer de nouvelles responsabilités de service. La rotation dans le service ne devrait pas signifier l'abandon. Plutôt, après avoir terminé un mandat de service, retourner transmettre le message. Transmettre la responsabilité aux nouveaux membres, les encourager è rechercher des occasions de servir qu'ils aiment. Et leur rappeler que le service à lui seul ne peut pas nous maintenir abstinent, mais le rétablissement, l'unité et le service le peuvent.

Rapport de la Conférence, 2003, p. 6-7

Sondage sur les membres des AA en 2004

À quel point les AA sont-ils efficaces? Puisque les membres demeurent anonymes, la seule statistique

disponible provient des sondages anonymes faits par le BSG depuis 1968. Ces sondages donnent un aperçu des tendances actuelles afin que les membres puissent mieux aider les alcooliques qui souffrent encore.

Les questionnaires de 2004 ont été distribués à 714 groupes des AA aux États-Unis et au Canada. Plus de 7 500 membres ont répondu au sondage, qui révèle que : 50% des répondants sont abstinents depuis plus de 5 ans, 24% de 1 à 5 ans et 26%, moins de 1 an. Plus de 8% des répondants avaient moins de 30 ans, 1.5%, moins de 20 ans, et 4.8%, plus de 70 ans.

Le membre moyen est âgé de 48 ans, est abstinent depuis plus de 8 ans et assiste à environ 2 réunions chaque semaine.

Les résultats montrent que les professionnels jouent un rôle essentiel pour référer des alcooliques actifs chez les AA : 39% des répondants ont dit qu'ils avaient été référés par un professionnel de la santé. De plus, 64% ont dit qu'avant de se joindre au programme, ils avaient reçu une forme de traitement ou d'assistance, d'ordre médical, psychologique ou spirituel, et 74% de ces membres ont dit que cela avait contribué grandement à les guider vers les AA. De plus, environ 65% ont dit qu'ils avaient reçu une forme de traitement ou de thérapie après leur entrée chez les AA et 84% d'entre eux ont dit que cela avait joué un rôle important dans leur rétablissement.

En mentionnant les facteurs les plus responsables de leur arrivée chez les AA, les membres ont indiqué : un centre de traitement, 31.5%, un membre des AA, 31.6%, la famille, 23%, les tribunaux, 11%, une agence de consultation, 8%, et un professionnel de la santé, 8%.

D'autres résultats du sondage confirment certaines tendances positives qui perdurent depuis la dernière décennie : le pourcentage de femmes chez les AA, qui a augmenté rapidement de 22% en 1968 à 35% en 1989, puis a diminué à 33% en 1996, représente maintenant 35% des membres.

L'occupation des membres représente toujours un éventail très large, à peu près semblable au sondage précédent.

Pour plus de détails, voir « Le dossier d'information sur les AA, à www.aa.org, ou le dépliant *Sondage sur les membres des Alcooliques anonymes* (FM-13).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR :

les clubs dans AA

IL Y A TOUJOURS EU DES MEMBRES AA qui ont recherché un endroit pour prendre un café et converser, se retrouver pour le lunch ou encore, rencontrer des gens lorsqu'ils se sentent trop seuls. Des milliers de membres pourraient témoigner que leurs premiers mois de sobriété dans AA auraient pu être plus durs à passer sans les clubs et que de toute façon, ils auront toujours besoin des contacts faciles et des amitiés chaleureuses qu'offrent ces lieux.

« Dans les tout débuts d'AA, les réunions se faisaient dans les maisons. Les gens parcouraient des milles, non seulement pour assister à la réunion elle-même, mais aussi pour passer des heures à prendre café et gâteau dans des conversations ardentes et intimes. Les alcooliques et leurs familles ont été seuls trop longtemps. Quand les maisons sont devenues trop petites, d'autres endroits ont été utilisés, comme un restaurant, une cafétéria etc., mais l'atmosphère n'était pas la même. Quelqu'un a alors suggéré de fonder un club, ce qui fut fait. La croissance a occasionné bien des problèmes, et la seule façon capable de guérir ce mal a été de *séparer le matériel du spirituel.* Ainsi, si un groupe des AA souhaite se servir d'un club, qu'il paie un loyer ou qu'il partage la collecte avec la direction du club ». *Le langage du cœur*, p. 49-54.

Les questions qui reviennent le plus souvent sont : Qui élit les administrateurs d'un club? Qui siège au conseil d'administration ou Qui dirige les clubs pour les AA? L'adhésion à un club est-elle distincte de l'adhésion à AA? Comment soutenir et financer les clubs? » Les réponses se trouvent dans : *La Tradition des AA et son développement, p. 19* et *Le groupe des AA…là où tout commence*, p. 50 et 56.

Rappelons que techniquement, il ne peut pas y avoir de « clubs AA », puisqu'il ne fait pas partie des attributions d'un groupe ou d'un ensemble de groupes des AA de posséder et de gérer une propriété. Afin d'éviter tout problème de propriété, d'argent ou de prestige, la plupart des groupes, par expérience, s'en tiennent à leur but premier et laissent à des organismes distincts et indépendants des AA le soin de gérer leurs clubs. Cette façon de fonctionner découle de la Sixième Tradition, version intégrale : *Les questions d'argent, de propriété et d'autorité peuvent facilement nous détourner de notre but spirituel premier. Nous croyons donc que toute propriété importante vraiment utile aux AA devrait être détenue et administrée séparément par une société dûment constituée, pour bien distinguer le matériel du spirituel. Un groupe des AA comme tel ne devrait jamais se lancer en affaires. Les organismes qui peuvent servir d'appoints aux AA comme les clubs et les hôpitaux qui nécessitent l'acquisition ou la gestion de propriétés, devraient relever d'une personne morale distincte et demeurer indépendants des groupes afin que, si nécessaire, on puisse s'en détacher facilement. Ces organismes, par conséquent, ne devraient pas utiliser le nom des AA. Leur*

gestion devrait incomber exclusivement à leurs bailleurs de fonds. Il est cependant préférable que les clubs soient administrés par des membres des AA. S'il est vrai que les AA doivent collaborer avec tous, cette collaboration ne doit jamais prendre la forme d'une association ou d'une caution, implicite ou explicite. Un groupe des AA doit être libre de toute attache.

On ne peut pas trop insister sur l'importance pour chaque groupe de maintenir son autonomie et son identité distinctement du club où il se réunit. Le groupe est responsable envers l'alcoolique qui souffre encore et envers le Mouvement dans son ensemble, et non envers le club. La version intégrale de la Troisième Tradition stipule : *Nous devons admettre dans nos rangs tous ceux qui souffrent d'alcoolisme. Dès lors, nous ne pouvons exclure quiconque désirant se rétablir. De plus, l'adhésion aux AA n'est conditionnelle à aucune contribution monétaire ou conformité à quelque règle. Dès que deux ou trois alcooliques se rassemblent pour leur sobriété, ils peuvent se considérer comme un groupe des AA pourvu qu'en tant que groupe, ils ne soient associés à aucun autre organisme.*

La Conférence s'est prononcée à plusieurs reprises à ce sujet. En 1967, il a été souligné que même s'il n'y a pas de « Clubs AA » comme tel, nombreux sont ceux qui ont été identifiés aux AA parce que souvent, ils sont formés et administrés par des membres des AA et que le membership peut être réservé aux membres des AA. Les clubs qui servent de lieux de réunions et que l'on fréquente, autant pour la Douzième Étape que pour des fins sociales, peuvent s'éviter des ennuis en se conformant aux Traditions des AA. Les membres de la Conférence ont été d'avis que les clubs ne devraient pas utiliser le nom de AA et leur organisation devrait en être distincte. Ils ne devraient pas accepter d'argent de sources extérieures, étant supportés par les cotisations de leurs membres et les contributions individuelles de membres des AA. La question d'une cotisation de membres des AA ne se pose pas puisque les réunions des AA tenues dans les clubs sont ouvertes à tous.

Des directives additionnelles ont été données par la Conférence des Services généraux de 1972, laquelle a avisé le BSG de ne plus accepter les contributions des clubs. Cette décision a été basée sur les réponses à un questionnaire envoyé à tous les clubs. Elles ont indiqué que les différences dans les modes d'administration et d'exploitation des clubs étaient trop grandes pour permettre au BSG de déterminer si l'argent envoyé par un club représentait uniquement les contributions des membres. (Bien sûr, le BSG accepte les contributions des groupes des AA qui se réunissent dans un club).

En 1989, la Conférence des Services généraux a recommandé de continuer d'inscrire dans les annuaires des AA les groupes qui se réunissent dans les clubs, mais les clubs seuls ne sont plus inscrits.

Pour résumer, rappelons que pour remplir son but premier, le groupe devrait :

- utiliser un nom différent de celui du club;
- se supporter par ses propres contributions : ce qui veut dire payer un loyer raisonnable pour l'utilisation des lieux, le café et les publications, tenir une comptabilité distincte et faire ses propres contributions directement au bureau central ou à l'intergroupe local, au district, au comité des services généraux de la région et au BSG; ça veut dire aussi ne pas accepter de contributions de l'extérieur, y compris des matériaux de construction, des meubles, de l'équipement de cuisine et autres fournitures de la part de non-membres bien intentionnés. Le fait de respecter la Septième Tradition et le principe de l'autonomie financière ont conduit les AA jusqu'à ce jour sur la voie de l'indépendance et de la sécurité financière;
- se souvenir qu'un groupe des AA est disponible envers tout alcoolique, puisque la seule condition pour devenir membre d'un groupe est d'avoir un désir d'arrêter de boire; les membres d'un groupe peuvent aussi être « membres du club », et payer leur cotisation pour bénéficier des privilèges du club. Toutefois, il n'y a aucune cotisation ni droit d'entrée pour faire partie d'un groupe des AA, chaque groupe se supportant lui-même par ses propres contributions;
- même si le groupe se réunit dans un club composé uniquement de membres des AA et même si plusieurs membres du groupe sont aussi membres du club, la relation du groupe des AA avec le club devrait être la même que celle qui existe avec les églises, les hôpitaux, les écoles, etc., où il loue un local pour ses réunions. Afin d'éviter la confusion et les conflits, la plupart conviennent que des membres des AA qui siègent à titre de directeurs d'un club ne devraient pas occuper de poste dans des réunions de groupes des AA au club.

Pour des renseignements plus précis sur la façon de démarrer et de gérer un club, voir : *Les lignes de conduite des AA : Les clubs* .

Un outil utile : L'inventaire

Importance d'un inventaire régulier dans nos services, nos régions, nos groupes et nos comités.

Nous avons notre Dixième Étape qui nous dit : « nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçu »

Quand nous sommes invités à mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie, il est aussi inclus de pratiquer cette dimension même quand nous sommes impliqués dans les services.

Se pourrait-il que nous perdions de vue ce précieux conseil qu'est la Dixième Étape parce que nous exerçons une fonction qui nous a été confiée par nos pairs?

Entendu que nous, membres, mettons en pratique les Étapes pour notre rétablissement, nous croyons peut-être que le respect des Traditions et la mention occasionnelle d'un concept ici et là, suffisent à maintenir tous ces principes actifs.

La 43ième réunion annuelle de la Conférence des Services généraux des AA, en 1993, avait comme thème : Les AA font leur inventaire. À cette occasion, plusieurs de nos membres se rappelleront ce que fut cette année-là pour tous nos groupes et nos serviteurs.

Il serait peut-être souhaitable que cette activité devienne aussi populaire que le sont nos congrès. Nous utilisons ceux-ci pour nous amuser et nous rencontrer. L'inventaire sert aussi à nous rencontrer, mais plutôt que de nous amuser, nous essayons de mieux nous organiser et de nous harmoniser.

Dans une présentation, lors de la réunion annuelle de la Conférence des Services généraux, en abordant ce thème, Chuck S., panel 42, région 74, écrivait : « … Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de discuter longtemps pour réaliser à quel point toute division peut mettre en péril notre mode de vie ou notre façon de diriger nos affaires. ». Il continue ainsi : « ….aujourd'hui, il importe peut-être moins de chercher une cause à la méfiance que de trouver un remède…Un inventaire effectué avec honnêteté et ouverture d'esprit laissera voir les points importants et ceux qui ne le sont pas ».

Si je présente cet outil de travail, c'est qu'il est plus qu'utile et pertinent de s'en servir régulièrement. En visitant les divers groupes, régions et même chez nous, dans notre propre région, j'ai constaté des choses qui se régleraient pertinemment en utilisant cette façon de faire. L'esprit d'un inventaire est de répondre efficacement à l'objectif de chaque entité AA, de chaque fonction, de chaque membre, transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore et de cela, nous sommes responsables. Responsables aussi de maintenir l'harmonie et l'unité au sein de nos groupes, nos districts et nos régions. La meilleure façon de donner l'exemple est d'accepter nous-mêmes de faire notre inventaire avec nos confrères au sein des entités AA où nous servons.

Cet exercice permet de ventiler les tensions internes, d'élargir notre vision, de donner plus d'acuité à notre ouverture d'esprit, mais surtout, de donner à l'amour sa place au sein du groupe plutôt qu'à la méfiance paralysante. Nous pouvons aussi suggérer que lors de cet exercice, il soit d'une importance capitale de parler au nom du JE. Nous ne sommes pas un tribunal à rendre jugement.

Marc-André G., ex-délégué de la Région 90 (Nord-Ouest) : paru dans ***L'Héritage*** Vol. 21, no 6, décembre 2002/janvier 2003, p. 11

Quelques réflexions …

- Si vous n'avez pas participé, ne vous plaignez pas que les membres n'ont pas voix au chapitre des décisions
- Si vous refusez de vous engager, ne vous plaignez pas que les services n'ont pas évolué pour ensuite donner des conseils sur la façon de s'y prendre
- Si vous contribuez peu, ne vous plaignez pas que les finances sont mal gérées
- Si vous n'avez pas lu le bulletin et les rapports, ne vous plaignez pas que vous n'êtes pas informé
- Si vous vous esquivez quand on a besoin de serviteurs, ne vous plaignez pas que qu'on ne vous demande jamais de participer et qu'on ne vous apprécie pas à votre juste valeur.

Tiré de *Box 459*, Vol 33 no 2, avril-mai 2000, p. 7

À noter que :

- L'inventaire de notre Région (89) sera complété à la Madone, en décembre, et les résultats paraîtront dans le prochain numéro du *Nordet.*
- Pour un modèle d'inventaire de groupe, voir *Le Nordet* : Inventaire de groupe : Vol 21 no 5, p. 8 et *Le groupe des AA : là ou tout commence*, p. 35.
- Pour un inventaire personnel, voir *Le Nordet* : Vol. 21 no 6, p. 11.
- Pour compléter l'éventail de ces outils d'inventaire, nous publions ci-après un modèle d'inventaire de district.

INVENTAIRE DE DISTRICT

(à utiliser tel quel ou à adapter aux besoins de votre district particulier)

1. Quel est le but essentiel du Comité de district?
   a) Qu'attendez-vous de votre district?

- une plus grande présence dans le groupe
- un rôle d'encadrement
- une meilleure information

b) Que représente une assemblée de district?
- une façon de transmettre le message
- une source d'information
- un partage d'expériences
- une façon d'établir un lien entre le groupe et AA dans son ensemble
- un moyen de se discipliner
- une obligation

2. Quelles autres activités pouvons-nous faire pour transmettre le message?

3. En considérant le nombre d'alcooliques dans notre district,
- rejoignons-nous assez de personnes?
- est-ce que tous les groupes sont représentés

4. Qu'a fait le district dernièrement pour porter le message des AA à l'attention des professionnels qui peuvent aider à rejoindre ceux qui ont besoin des AA?

5. Essayons-nous de bien démontrer un bon échantillon des AA quand nous transmettons le message? (choisissons-nous des personnes bien informées de la littérature)

6. Les nouveaux RSG restent-ils parmi nous ou les fréquents changements et l'absence aux réunions sont-ils excessifs?
- Quelles sont les raisons qui font que les serviteurs sont difficiles à trouver?
- mauvaise information au niveau des services (importance de la tâche ou du poste)
- manque de parrainage de service
- les membres n'aiment pas lire
- la critique
- toujours les mêmes (clan)
- perte de liberté
- trop de controverses
- l'anonymat
- manque de responsabilité

7. À quel point sommes-nous efficaces dans nos communications avec les groupes?
- Est-ce que l'information se rend dans les groupes
- Les RSG sont-ils bien informés et donc en mesure de transmettre l'information

8. Est-ce que tous les AA connaissent l'existence des réunions de district et ont-ils l'occasion d'y assister?
- en parle-t-on dans les groupes
- y a-t-il des encouragements à y assister
- est-ce qu'on propose d'accompagner quelqu'un à une réunion

9. Est-ce qu'on fait les efforts suffisants pour expliquer à tous les groupes l'importance et le rôle d'un RSG?
- est-ce que le RSG connaît bien son rôle?

10. Est-ce que tous les RSG ont une occasion suffisante de servir dans les comités?
- ont-ils tous la chance de s'exprimer?

11. Est-ce que les officiers de district sont choisis avec soin?
- le district est-il bien administré?
- est-ce que les décisions sont prises avec un bon jugement ou plutôt avec les sentiments?

12. Nos groupes font-ils suffisamment leur part pour supporter la Région et le Bureau des Services généraux?
- les groupes ont-ils tendance à accumuler trop d'argent?
- la semaine de gratitude fonctionne-t-elle bien?

13. Nos groupes sont-ils suffisamment informés des activités des AA dans le monde?

14. Nos réunions de district sont-elles informatives et enthousiastes?
- est-ce que chacun peut s'exprimer ?
- est-ce que j'utilise la littérature AA lors des réunions de district? (manuel de services, concepts, Traditions, Box 459, Nordet)
- sont-elles :
  - trop chargées
  - trop fréquentes
  - monotones
  - répétitives
  - mauvaise journée
  - local inapproprié
  - trop éloignées
- Améliorations suggérées?

15. Est-ce que je travaille pour l'amélioration de mon district ou je me contente de critiquer le travail des responsables?

Les Douze Concepts de Service mondial

Concept VI (version longue) :
Notre Conférence des Services généraux, au nom d'AA dans son ensemble, a comme responsabilité principale de veiller à la survie de nos services mondiaux et, par tradition, détient la décision finale sur les grandes questions d'orientation

générale et de finances. D'autre part, la Conférence reconnaît que l'initiative principale et la responsabilité active, concernant la plupart de ces questions, devraient appartenir aux administrateurs membres de la Conférence, quand ils siègent ensemble pour former le Conseil des Services généraux des Alcooliques anonymes.

Le Sixième Concept (voir aussi le Neuvième) décrit la place du Conseil par rapport à la Conférence et aux sociétés de services du BSG. Il reprend de façon explicite ce que disait déjà le Deuxième Concept (et aussi les Troisième, Quatrième et Cinquième). Les membres du conseil jouissent d'une grande autorité parce qu'on leur confie une grande responsabilité, c'est-à-dire la direction des affaires du mouvement – alors que la Conférence veille sur notre objectif commun primordial, qui est spirituel.

Le Nordet, Vol. 20, no 6, déc. 2002-janv. 2003, p. 12.

Le Sixième Concept : Tout comme les groupes AA doivent déléguer une grande part d'autorité et de responsabilité actives à leur Conférence, celle-ci, à son tour, doit déléguer une généreuse autorité administrative au Conseil des Services généraux, de manière à ce que ses administrateurs puissent agir librement et efficacement en l'absence de la Conférence elle-même. En fait, d'après les Statuts de la Conférence, les administrateurs détiennent la responsabilité légale et pratique de l'administration des Services mondiaux AA, Inc. (ce qui englobe le service des publications des AA et le Bureau des Services généraux) et de AA Grapevine, Inc.

Mais si une décision doit toucher l'ensemble du Mouvement, les administrateurs s'adressent à la Conférence. Il reste que le Conseil doit toujours se soumettre à la surveillance attentive, aux conseils et aux directives de la Conférence.

Les administrateurs sont les principaux responsables de tous nos services mondiaux et des relations publiques d'AA à travers le monde. On attend d'eux également qu'ils indiquent la voie dans la formation de l'orientation AA et qu'ils veillent à sa bonne application. Ils sont les gardiens de nos Douze Traditions. Ils sont également les banquiers d'AA et sont entièrement responsables de l'investissement et de l'utilisation de notre important fonds de réserve.

Bien que nous ayons toujours un « objectif spirituel », nos services mondiaux n'en constituent pas moins une grande entreprise à administrer. Notre structure de service tout entière ressemble à celle d'une grande société commerciale. Les groupes mandataires des AA en sont les actionnaires, et les délégués, leurs représentants ou mandataires, à l'assemblée annuelle. Les administrateurs du Conseil des Services généraux sont, en réalité, les directeurs d'un holding, auquel appartiennent et sont soumises les deux sociétés (A.A.W.S. et AA Grapevine) qui voient au fonctionnement des services.

Étant donné ces énormes responsabilités, on doit donc accorder aux administrateurs une très grande autorité et de vastes pouvoirs pour qu'ils puissent administrer efficacement les affaires des Alcooliques anonymes.

Bill W*., Manuel du service chez les AA et Les Douze Concepts des services mondiaux,* p. 26-28. et *Les Douze Concepts de service mondial.*

Concept VI :
La Conférence reconnaît que l'initiative principale et la responsabilité active, dans presque toutes les questions de service mondial, devraient relever des administrateurs participant à la Conférence en leur qualité de membres du Conseil des Services généraux.

Sixième Concept : le partage des responsabilités Dit simplement, la Conférence, c'est notre pouvoir législatif, le Conseil, notre pouvoir exécutif. La Conférence décide, le Conseil exécute.

Le Nordet, Vol 20, no 1, février-mars 2002, p. 9.

Liste de contrôle des Concepts

Concept VI :

- Connaissons-nous la façon dont les administrateurs classe A et classe B de notre Conseil des Services généraux (CSG) servent les AA ?
- Savons-nous comment nos autres serviteurs de confiance servent les AA ?
- Que signifient les expressions «initiative principale» et «responsabilité active» ? Y voyons-nous un lien direct avec notre groupe d'attache ?

Le Nordet, Vol 22 no 1, février-mars 2004, p. 9.

Vous avez un événement d'intérêt local ou régional à faire annoncer ?

Faites parvenir toute information à ce sujet au moins trois mois à l'avance, afin de nous permettre d'en faire l'annonce à temps dans *Le Nordet.*

Veuillez utiliser ce coupon-réponse, écrire tous les renseignements en lettres moulées et le poster (ou le faxer) au bureau régional : Région Nord-Est du Québec, 2350, av. du Colisée, bureau 2-17, Québec (Qc) G1L 5A1 – Télécopieur : 418-523-9997 ;
– Courriel : region89@qc.aira.com

– Adresse du site Web : www.aa-quebec.org

Date de l'événement _____

Nom de l'événement _____

Thème (s'il y a lieu) _____

Lieu et adresse de l'événement

_____

_____

Contact (nom et numéro de téléphone)

_____

_____

Abonnement individuel ou de groupe

Bulletin d'information de la Région Nord-Est du Québec (89), *Le Nordet* est publié six fois par année.

Pour vous abonner, veuillez utiliser ce coupon-réponse, écrire tous les renseignements en lettres moulées, joindre un chèque ou mandat, à l'ordre de la Région Nord-Est du Québec, au montant de 6 $ pour un abonnement individuel (5 $ par exemplaire pour un abonnement de groupe de trois ou quatre exemplaires ; 4 $ par exemplaire pour un abonnement de cinq exemplaires ou plus) et poster le tout au bureau régional : Région Nord-Est du Québec, 2350, av. du Colisée, bureau 2-17, Québec (Québec) G1L 5A1.

Nombre d'exemplaires _____

Montant joint _____

Nom (au complet) _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____

CALENDRIER

Horaire du bureau régional

Mercredi, jeudi et vendredi : de 9 h à 14 h

En dehors des heures de bureau, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au (418) 523-9993. Une réponse vous sera transmise dans les meilleurs délais Au besoin, vous pouvez également prendre un rendez-vous à l'avance pour rencontrer la responsable du bureau en dehors des heures d'ouverture.

Calendrier et événements régionaux

5 et 6 mars 2006 – 24 heures de partage AA (de midi à midi), District 89-07 (Jonquière), « Héritage de Bonheur », salle François Brassard du CÉGEP de Jonquière, 2505 rue St-Hubert, Jonquière. Participation AlAnon et Alateen. Inscription suggérée : 4$

10, 11 et 12 mars 2006 – Congrès AA de Québec, « Amour, sérénité, paix », Campus de Charlesbourg, 7600, 3ième Ave est (coin 76e Rue), Charlesbourg (Québec). Participation AlAnon et Alateen. Info : [illegible], courriel : congresdequebec@hotmail.com

Avis aux intéressé(e)s

24 et 31 décembre 2005, de 19h30 à 24h; 25 décembre 2005 et 1er janvier 2006, de 9h30 à 22h – Activités pour la période des Fêtes, Institut Pie X, 106 rue Jean XXIII, Lévis. Info : [illegible]

25 décembre 2005 et 1er janvier 2006 – Fêtes de Noël et du Jour de l'an, de 11h à 23h30 les 2 jours, (dîner, jeux, conférenciers, souper, musique…), à l'Amicale Alfa, 815, rue Joffre, Québec. Info : [illegible]

31 décembre 2005 – Party du jour de l'an, de 18h à 2h, sous-sol de l'église St-Jean de Brébeuf, rue de La Terrière, Trois-Rivières.

À noter :

Le Nordet est de nouveau disponible en ligne à l'adresse suivante *:*
www.aa-quebec.org/region89/
et cliquer sur *« Le Nordet »*.

THÈME DE LA CONFÉRENCE DE 2006

En 2006, la 56e Conférence des Services généraux aura pour thème : « ***Le parrainage, le Service et l'Autonomie financière dans un monde en évolution*** » alors que le sujet de l'atelier de la Conférence sera : « ***Le transmettre aux autres dans un monde en évolution*** »